



Christine Verschuur (dir.)

**Quel genre d'homme ?
Construction sociale de la masculinité, relations de genre et
développement**

Graduate Institute Publications

De l'incapacité des hommes à accoucher, et ce qu'il en advient

Claude Meillassoux

DOI : 10.4000/books.iheid.6108
Éditeur : Graduate Institute Publications
Lieu d'édition : Graduate Institute Publications
Année d'édition : 2000
Date de mise en ligne : 9 août 2016
Collection : Genre et développement. Rencontres
ISBN électronique : 9782940503766



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MEILLASSOUX, Claude. *De l'incapacité des hommes à accoucher, et ce qu'il en advient* In : *Quel genre d'homme ? Construction sociale de la masculinité, relations de genre et développement* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 2000 (généré le 19 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/6108>>. ISBN : 9782940503766. DOI : 10.4000/books.iheid.6108.

CLAUDE MEILLASSOUX

DE L'INCAPACITÉ DES HOMMES À ACCOUCHER, ET CE QU'IL EN ADVIENT¹

*COMMENT LES HOMMES S'EMPARENT
DES FONCTIONS REPRODUCTIVES DES FEMMES*

La recherche ethnologique et l'histoire montrent que la fonction reproductive des femmes n'a jamais cessé d'être socialement dominée par les hommes.

L'objet de cette communication est de montrer que la domination masculine s'appuie non sur une supériorité naturelle du genre masculin, bien au contraire, mais sur l'exploitation par ceux-ci d'avantages circonstanciels historiquement réversibles, afin de s'accaparer la progéniture des femmes ou de se substituer à elles dans les fonctions de reproduction sociale.

Dans le genre humain, les mâles en tant qu'agents de reproduction sont surnuméraires. Dans une société animale domestiquée, (celle du bétail, par exemple), seulement une fraction des mâles est conservée

¹ Ce texte a été partiellement présenté au colloque de l'IUED et a fait l'objet d'un exposé à la table ronde du 15 mars 2000 : *La fécondité des femmes: un enjeu géopolitique*. Association femmes et développement-afed, 4 avenue du stade de Coubertin, F-92100 Boulogne-Billancourt; tél.: 01.46.21.97.06; e-mail: jeanne.bisilliat@wanadoo.fr

et entretenue. La reproduction pourrait être assurée de même dans la société humaine par une proportion d'individus mâles bien inférieure à la population féminine. La contribution masculine à la procréation pourrait même être totalement annulée dans un proche futur par des méthodes de stimulation artificielle de la fécondation féminine.

Cette décimation doit-elle d'être épargnée aux hommes en raison de leurs efforts permanents, soit pour s'accaparer la progéniture des femmes, soit pour s'assurer en dernière instance, du contrôle de la reproduction de l'espèce? (voir: *Le mâle en gésine*²)

Le comportement agressif et péjoratif des hommes à l'égard des femmes reflète-t-il la crainte inconsciente d'une telle issue? La crainte inexprimée et imaginaire d'être repoussé dans une incapacité naturelle, et la vague inquiétude d'être guetté par une infériorité fondamentale?

LA FEMME FORTE

Cette crainte refoulée expliquerait-elle l'acharnement avec lequel le mâle cherche à maintenir la domination de son genre sur les femmes, comme si tout relâchement risquait de le mener à sa perte? N'attise-t-elle pas la hargne et le sarcasme masculins à l'égard des femmes continuellement renvoyées à une position «naturellement» subordonnée, confortée par des préjugés identiques à ceux que charrient les pires racismes?

A l'inverse, une revanche sexiste des femmes peut-elle se développer dans la perspective ci-dessus de décimation et de domestication des mâles?

Certes! Même les ultraféministes les plus agressives n'envisagent pas l'extermination de 90% des mâles, sinon de leur totalité. Une proportion inconnue de femmes est susceptible de s'opposer dans nos

² *1979e, «Le mâle en gésine, ou de l'historicité des mythes», Cah. d'Etudes africaines (Paris) 19, 1-4: 353-380.

civilisations à un tel déséquilibre des genres par simple humanité, par goût des rapports hétérosexuels (auxquels l'homosexualité féminine représente cependant un substitut) ou par désir possessif d'un mâle.

La première conquête des «droits de l'homme (viris)» c'est de s'être fait reconnaître comme un *genre utile* et non comme un *sexe surnumé- raire* réduit au sort des étalons.

Mais, plus que leur droit à la survie, les hommes se sont donné une place dominante dans la société humaine qui ne repose pourtant pas, *a priori*, sur leur supériorité naturelle, au contraire.

Je ne crois pas que l'opposition nature/culture rende compte des préoccupations des populations étudiées, surtout en ce qui concerne les rapports hommes/femmes. Ce sont des notions modernes (la notion de culture date du XVI^e siècle) et non universelles, que l'on ne peut introduire qu'avec précaution. Elles dissimulent plus probablement (et gommant aussi sans doute) d'autres perceptions inhérentes aux civilisations étudiées qui disparaissent sous ces intrusions conceptuelles quelque peu arrogantes mais en définitive assez sommaires.

Le naturalisme me paraît étranger aux sociétés domestiques, pourtant réputées «proches de la nature» mais qui cherchent au contraire à s'en distinguer radicalement. Le renvoi de la femme à sa biologie, comme le constate N.C. Mathieu (1991 ch. III) est davantage dans le discours des ethnologues que dans celui de ces peuples. Il contredit, tout en la dissimulant sous un naturalisme factice, la tendance de fond, beaucoup plus potente, d'appropriation «politique» de la progéniture des femmes par les hommes.

La notion romaine, naturaliste et légale, de consanguinité a été inventée au seul profit des hommes pour déposséder juridiquement les femmes de leur progéniture en inventant un lien proto-naturel, qui serait le seul actif (et légal), entre le mâle et l'enfant. On constate ici comment l'usage naturaliste (et proto-scientifique) de ce terme légal contribue à l'ambiguïté qui règne en anthropologie.



L'oppression des femmes, lorsqu'elle s'exerce, passe toujours par un renvoi à leur biologie.

Dans les sociétés d'adhésion³, comme celle des chasseurs-cueilleurs, le sexe n'intervient pas partout de façon décisive dans la condition des femmes.

(Ex; Les Mbuti, les Kiowa, les Inuit)

Chez les Inuit, il y avait souvent des inversions de genre par lesquelles une jeune fille, était éduquée comme un homme, habillée en homme, pratiquait toutes les activités masculines et revenait éventuellement à une condition féminine. Les hommes Inuit ne sont pas considérés comme «le sexe fort»: être fort est une qualité personnelle et non attachée à un genre. La parturition est une faiblesse mais atténuée. L'allaitement, les soins, le portage des enfants peuvent être partagés avec d'autres femmes et certaines tâches avec des hommes. (Long préjugé des hommes occidentaux contre le portage des enfants, préjugé qui n'existe pas dans les sociétés domestiques).

LA MUSCULATURE

En tout état de cause, la force physique n'est pas un critère discriminatoire entre les sexes, puisqu'il y a toujours une certaine proportion de femmes physiquement supérieures à une certaine proportion d'hommes physiquement inférieurs. De plus, cette supériorité varie avec l'âge respectif des individus en cause.

Pourtant, la force physique, la musculature sont encore considérées comme une qualité prioritairement masculine.

Malgré les campagnes féministes, on constate que les vedettes cinématographiques des films populaires sont aujourd'hui surtout masculines avec une emphase sur ce qui est encore considéré comme

³ Sociétés dans lesquelles les groupes se forment plus par la volonté des parties que par des contraintes.

spécifiquement viril, à savoir la musculature. Pour faire bonne mesure, la force physique de ces héros s'assortit d'engins meurtriers de grosse dimension qui renforcent l'image de virilité de l'homme et qui seraient de maniement difficile pour une personne normalement musclée et qu'on ne présente guère entre des mains de femmes.

Et pourtant, dans les faits, la suprématie musculaire de l'homme est menacée. Des femmes pratiquent le culturisme et parviennent à se recouvrir de muscles de façon très honorable. Sur le plan sportif, les performances entre hommes et femmes tendent à se rejoindre et l'on envisage déjà des épreuves mixtes dans certaines disciplines.

On avance, comme argument à l'infériorité de la femme, cette prétendue faiblesse physique.

Mais la faiblesse physique du sexe féminin n'est probablement pas tant un phénomène naturel qu'historique. Si nos hypothèses sont justes⁴ et si les femmes pubères ont été dans les phases antérieures de l'histoire humaine l'enjeu des guerres de rapt, elles ne pouvaient être exposées au combat au côté des hommes sans risque de se voir capturées par l'ennemi. Par le fait même de son but, c'est-à-dire le rapt des femmes, la guerre est une activité exclusivement masculine. Les femmes sont donc écartées des activités guerrières, non en raison d'une incapacité congénitale à se battre, mais du fait qu'étant convoitées, elles ne peuvent être exposées. C'est leur exclusion des activités belliqueuses qui contribue à rendre les femmes inaptes à la guerre, et non l'inverse. Qu'elles soient capturées ou en danger de l'être, les femmes pubères se retrouvent toutes dans la situation de «femmes gardées». Il est impératif qu'elles demeurent sous la surveillance protectrice des hommes et donc qu'elles ne s'exposent pas en s'éloignant du village. Souvent, elles sont entravées de lourds ou encombrants ornements qui les empêchent de courir. Elles sont cernées d'êtres monstrueux qui peuplent la brousse et qui ne manqueraient pas de leur faire un mauvais sort si elles y pénétraient. Elles sont incitées aux peurs irrationnelles. Sous l'effet de rites terroristes et de craintes sans cesse réactivées, elles deviennent pusillanimes et

⁴ Meïlassoux, 1975, I, 1, iv: «Mujeres cuidadas, mujeres robadas».

dépendantes de la protection masculine. Leur musculature ne se développe plus de la même manière que celle des hommes pratiquant le combat et la course, mais en conformité aux travaux qu'on leur confie : portage et pilage.

Les racismes se fondent sur la croyance que des différences simplement morphologiques suffiraient pour fonder une hiérarchie entre les être humains.

Or, si la force était le critère de la supériorité, il y aurait deux catégories « naturelles » : celle des individus forts et celle des faibles indépendamment du sexe. Or, la thèse machiste laisse croire que le partage de la force physique coïnciderait avec la différence de genre et qu'hommes et femmes sont d'*espèces* différentes, l'une étant supérieure à l'autre.

Cette hiérarchie imaginaire est sans preuve.

Elle est également sans fondement car, malgré cette distinction physique, ce raisonnement se heurte au fait que l'unité d'une espèce se caractérise par sa capacité à avoir des rapports sexuels féconds. Quoi de plus fécond et de plus nécessaire à l'espèce humaine que le rapprochement de deux sexes différents ? La distinction et la complémentarité des sexes montrent que des différences physiologiques ou morphologiques ne caractérisent pas des espèces (ou ce que certains tiennent pour des « races »).

Or, sur le terrain physiologique, la capacité des femmes à engendrer, qu'elles ne partagent pas avec les individus du sexe masculin, est une fonction supplémentaire et essentielle qui s'avérerait donc plus une supériorité qu'un défaut. Les femmes peuvent en effet faire tout ce que font les hommes, plus des enfants. S'il y a « défaut » en l'occurrence, il est indiscutablement du côté masculin.

Et c'est « à défaut », en effet, de pouvoir engendrer que les hommes ont dû s'affirmer sur un autre terrain pour échapper au sort de simple étalon reproducteur qui semble être celui que leur destinait la nature.

Certains prétendent que la différence physiologique entre hommes et femmes demeure néanmoins à la base d'une différence « naturelle » qui expliquerait comment se serait bâtie la supériorité masculine.

Selon cette thèse, les femmes des sociétés primitives – entravées par la maternité et le sevrage tardif des enfants – ne pouvant, de par leur nature, subvenir à leurs besoins et à celui de leur progéniture, dépendraient nécessairement de personnes libres de ces fonctions, c'est-à-dire des hommes adultes.

En fait, ce que décrit implicitement cette fable, ce n'est pas une situation historique confrontant des « femmes » et des « hommes », c'est celle qui se rencontre au sein du ménage bourgeois monogame. Elle repose implicitement sur la confusion de la notion bourgeoise d'*épouse*, statutairement définie comme inférieure au mari, avec celle de *femme*, être social historique et libre en essence de toute subordination. L'infériorité naturelle prétendument démontrée de *la femme* n'est que l'infériorité statutaire de *l'épouse* bourgeoise envers le *mari*, installé dans la supériorité institutionnelle du mariage monogame (assorti d'une tolérance à l'adultère de l'homme).⁵ Ce raisonnement n'est qu'une pétition de principe qui traduit les préjugés conservateurs prévalant au XIX^e siècle sur la « sacralité naturelle » du mariage monogame (Westermarck). Il ne rend pas compte de ce qui est le plus probable, à savoir qu'hommes et femmes vivaient dans de petites collectivités où la collaboration aux activités économiques intéressait l'ensemble des membres, mais où le couple, s'il en était, n'obéissait probablement pas à nos règles. On peut supposer diverses formes de collaboration productive *exclusivement féminine* qui n'impliquaient pas nécessairement d'intervention masculine. Toutes les femmes n'étant

⁵ Vision de l'anthropologue sur le mariage primitif : « L'homme peut-être revient d'une journée de chasse, transi, bredouille, avec des vêtements souillés et déchirés pour retrouver la chaleur d'un feu qu'il n'aurait pu entretenir lui-même, pour manger une nourriture collectée et préparée par la femme au lieu de rester affamé et pour recevoir des vêtements propres pour le lendemain, préparés, ravaudés ou lavés de ses mains. » (Murdock, 1949, *Social structure*. New York, Free Press.: 8).

pas également astreintes à tout moment ni occupées toutes simultanément et à plein temps par les charges maternelles, elles pouvaient partager entre elles le temps et le produit de leurs activités.

Dans les sociétés d'adhésion contemporaines, par exemple, les activités féminines de collecte ou de petite chasse fournissent une part majeure, sinon totale dans certaines circonstances, de la subsistance du groupe, hommes y compris. Il semble avéré que dans ces sociétés, les femmes peuvent, en s'associant entre elles, et sans la contribution économique des hommes, (mais dans de moins bonnes conditions peut-être) subvenir à leurs besoins et assurer la reproduction de l'espèce.

L'avantage réel que possèdent les hommes, écartés des tâches de la reproduction génésique et de l'allaitement, est donc circonstanciel et non «naturel». Ce n'est ni une intelligence, ni une force physique plus grandes (voir infra) qui les placent en position avantageuse, c'est le temps libre dont ils disposent par rapport aux tâches essentielles et astreignantes de la reproduction. Ils consacreront sans doute ce temps d'abord à leur propre approvisionnement en nourriture. S'ils sont plusieurs hommes dans la bande, leur association et l'organisation de longues traques que rend possible leur disponibilité, en accroîtra le rendement. Les résultats des activités de chasse peuvent dépasser les besoins des seuls chasseurs et les inciter à partager avec des femmes disposant de moins de temps et de moins de mobilité pour produire leur nourriture, mais disponibles pour l'amour et la préparation du gibier.

Rien *a priori* n'indique que cette association doive être à l'avantage d'un sexe ou de l'autre. Le rapport inégal des sexes procède éventuellement, en l'occurrence, non d'une supériorité naturelle de l'homme mais de l'exploitation de l'embarras relatif et temporaire des femmes, c'est-à-dire de circonstances. La dominance masculine n'est pas de ce fait, définitive, mais susceptible de changement.

S'il s'avérait que les mâles étaient inactifs ou seulement capables de se nourrir eux-mêmes, la domination masculine n'aurait pas de fondement matériel pour s'exercer.

A ce stade, la contribution des hommes à la nourriture des femmes et des enfants pourrait être interprétée plus comme un fait de solidarité que de domination. Dans les sociétés de chasse, ce ne sont que les meilleurs chasseurs, et non les hommes en général, qui s'attirent la préférence de femmes sur lesquelles ils peuvent exercer éventuellement une domination personnelle.

En fait les circonstances sont parfois surprenantes : chez les Inuit, le travail des femmes est plus productif que celui des hommes : elles sont surnuméraires, ce qui explique aussi l'infanticide des filles dans une population exangue⁶.

Dans les communautés d'effectifs trop faibles pour jouir d'une démographie équilibrée, la reproduction sociale est donc assumée par les guerriers qui fournissent la collectivité en femmes et en enfants « raptés », à la demande. Ces enlèvements suscitent des représailles qui rendent la guerre permanente et le rôle du guerrier dominant. Lorsqu'une hiérarchie guerrière se constitue autour de la belligérance, elle débouche sur le potentat. Les femmes deviennent des trophées, les rois vainqueurs s'en accaparent et les confinent dans des gynécées à l'abri de leurs rivaux. La sélection de favorites, jeunes, grasses et oisives, rehaussant par leur langueur la force mâle de leur maître, contribuèrent à façonner des canons de beauté qui ont évolué dans les classes supérieures, jusqu'à la femme-objet considérée comme l'expression de la féminité par excellence. On prête aux femmes des hautes classes des vertus de douceur, de grâce, de compassion, de soumission et des talents d'agrément qui, en s'assortissant à leur faiblesse physique, témoignent du parachèvement de la conquête masculine.

Les effets sociaux des guerres de rapt sont un héritage lointain qui n'aura cessé de peser sur le sort des femmes, probablement davantage que son anatomie.

⁶ Voir Meillassoux, C., 1993f « Comment se sont perpétués les Inuit ? » in *Population, reproduction, sociétés: perspectives et enjeux de la démographie sociale*. (Mélanges en l'honneur de Joël Grégory), Montréal, Presse de l'Université de Montréal, p. 19-47.

Les hommes par contre sont «dispensables»⁷ : on peut les exposer à se faire tuer sans compromettre la reproduction.

Jusqu'à ces dernières années, l'idée persistait encore dans nos sociétés modernes qu'en cas de guerre, les femmes – et les enfants – étaient à protéger et non à exposer. On n'envisageait pas que les femmes appartiennent à l'armée. Mais il a toujours paru normal par contre que l'on puisse se passer des hommes.

Si le fait d'exposer les femmes à la guerre au même titre que les hommes fait aujourd'hui éclater le mythe de la femme en besoin de protection masculine, il retire aussi tout contenu humain à l'organisation militaire. Le recrutement des femmes dans les armées des pays démocratiques et celui des enfants dans les bandes mercenaires révèlent que dans la société contemporaine, la guerre n'a plus guère d'objet que de protéger des intérêts matériels.



Dans la société domestique, les tâches communes de la production (défrichage, abattage des arbres), sont du ressort des hommes. Les femmes, même en groupe, se livrent plutôt à des tâches individuelles. Elles passent pourtant souvent plus de temps à la production agricole commune que les hommes.

Chaque épouse, ou les premières d'entre elles dans chaque ménage, gère aussi une sphère économique conjugale annexe alimentée par des travaux agricoles propres : glanage, maraîchage, activités artisanales (indigo, poterie, filage...) dont les ressources sont utilisées par l'épouse au profit de ses enfants ou pour ses activités sociales (constitution de douaires ou de trousseaux, cadeaux de baptême, etc.).

Mais c'est à travers la gestion du grenier collectif, qui revient au doyen masculin, censé représenter l'ancestralité du groupe, que la nourriture produite collectivement par toutes les cellules conjugales de la communauté est répartie entre tous ses membres et tous les enfants de tous.

⁷ Dispensable: contraire de «indispensable»; dont on peut se dispenser.

Grâce au processus de redistribution ci-dessus, le doyen parvient à rassembler sous son autorité toute la progéniture de toutes les épouses de ses cadets.

Par le système adelphique⁸, les enfants de plusieurs femmes peuvent être ceux d'un seul homme.

La génitalité masculine du doyen ne s'arrête pas là. En vertu de l'aïnesse encore, c'est lui désormais, et non plus les jeunes guerriers, qui régent la politique matrimoniale de la communauté⁹. Lorsque trop d'hommes sont sacrifiés dans les guerres de rapt, un accord entre les familles finit par l'emporter : l'équilibre des sexes se réalise par l'échange différé des épouses, entre deux ou plusieurs familles composant un ensemble matrimonial. Ce sont les doyens masculins qui négocient entre eux ce mode régulateur de dévolution des épouses qui assure la reproduction ordonnée de la communauté. A leur tour, ils agissent comme les agents sociaux de la reproduction par ce moyen, cette fois, pacifique.

A partir de l'apparition de l'esclavage et de l'aristocratie, c'est en terme de classes sociales qu'il faut comprendre les rapports qui régissent la reproduction humaine. Les règles et les pratiques qui prévalent au sein de chaque classe et entre elles ne sont pas les mêmes.

La guerre et la capture, mais à l'échelle esclavagiste, placent à nouveau les guerriers dans la position de reproducteurs. Ce sont eux qui dépossèdent d'autres populations de leurs femmes pubères et de leurs enfants. Dans les sociétés esclavagistes, les esclaves sont remplacés par d'autres individus également capturés. Seule une minorité d'entre eux, les vénables, sont admis à se reproduire génétiquement, mais au profit des maîtres.

⁸ Transmission masculine latérale, par voie fraternelle, commune dans les sociétés domestiques.

⁹ Dans certaines sociétés matrilineaires (Makwa par exemple) c'est en vertu de son rôle devenu symbolique de guerrier que le doyen mâle régent la communauté.

Sans les bandits capteurs, la société esclavagiste ne se perpétue pas, ni les esclaves qui disparaissent démographiquement, ni les maîtres qui meurent de faim. Les maîtres y sont seuls à pouvoir établir une femme dans des fonctions de génitrice, soit en la fécondant eux-mêmes, soit parfois en en faisant leur concubine, soit en l'accouplant à l'un de leurs esclaves (manumis?).

Envers la femme esclave, la situation est simple, c'est le maître qui est propriétaire de la progéniture de celle-ci, s'il en est. Ni la génitrice ni le géniteur esclaves n'ont de droit sur celle-ci.

Mais en grande majorité, même lorsqu'elles sont largement plus nombreuses que les hommes esclaves, les femmes esclaves sont écartées de la fonction reproductive. Par la capture et l'achat, c'est l'argent du maître, et non le ventre des femmes, qui façonne la population esclave selon des normes démographiques aberrantes qui reflètent la «rationalité» de l'esclavagisme: soit un sex-ratio tantôt très largement féminin (*dans les pays orientaux*) ou en majorité masculin (*aux Amériques*); une pyramide d'âge confinée aux actifs; un taux de reproduction subordonné au pouvoir d'achat du propriétaire esclavagiste. (La pyramide d'âge des esclaves à Venise ne présentait que des femmes jeunes).

Avec l'avènement de la société aristocratique et du servage, faute de pouvoir recourir à la capture, la classe dominante est contrainte de laisser se reproduire ses serfs sur ses domaines. Ce procédé de reproduction s'accompagne encore d'une préemption du seigneur sur la primogéniture des femmes serves, qui s'exerce, symboliquement ou non, par le droit de cuissage. Le premier-né de chaque ménage serf revient de droit au seigneur. De fait, les serfs ne disposent d'aucun bien sur le domaine, pas même de leur progéniture.

Au sein de la classe aristocratique, l'Eglise vient appuyer les prétentions masculines. C'est sous ce régime que les capacités reproductrices de la femme sont les plus soumises au contrôle masculin. La fameuse ceinture de chasteté, pensée, conçue et façonnée dans un esprit machiste absolu et qui, même employée modérément selon certains, est le symbole cruel, dégradant, sordide et scatologique de

la condition de ces «dames», entravées et réduites dans les alcôves à l'état d'animaux domestiques.

La ceinture de chasteté morale imposée par l'Église, complice du seigneur, n'est pas moins avilissante. Sous prétexte de sauvegarder la pureté de *race* des nobles sires, seuls habilités à gouverner,

- la jeune fille est ligotée dans la pudeur,
- l'épouse est menacée du mortel adultère et
- la mère est soupçonnée de l'inceste fatal.

Les pires péchés sont concentrés sur la femme. La femme pubère, telle qu'elle est conçue par un clergé masculin, est totalement asservie à l'hérédité aristocratique.¹⁰ Tandis que le meurtre, les massacres, la torture sont pratiqués avec honneur par les guerriers et les prélats.

En même temps, une forte tendance à la stérilisation de la femme semble évidente de la part d'un clergé catholique pervers par la frustration, dont la haute hiérarchie, exclusivement masculine, est soucieuse à l'extrême de déposséder les femmes de leur supériorité génitale.

Quand, dans la Bible, Elohim évoque la maternité, c'est en tant que châtement et malédiction : «Tu enfanteras dans la douleur».

Enfin, la seule mère qui soit célébrée serait vierge.

L'ENFANTEMENT COUPABLE

Les enfants étant exclusivement produits par les femmes, les hommes doivent s'organiser pour garder le contrôle de la reproduction. Ce contrôle s'exerce surtout par la religion. Mais la religion doit être masculine pour donner cohérence à son intention : elle affaiblit

¹⁰ Ce rapport héréditaire est strictement conventionnel par rapport à l'aristocratie dans son essence : c'est en effet sur l'exploit guerrier que s'est fondée cette classe, donc sans recours originellement à la consanguinité, ni préoccupation relative à la naissance, donc à la virginité des épouses.

donc mentalement la femme qui est placée dans une dépendance masculine.

Pour tenter d'échapper à celle-ci, le recours logique que la femme trouve dans la religion sera donc plus dans une déesse que dans un homme-Dieu.

Mais Dieu est masculin et la religion est féminine. Elle tourne à la semi-divinisation, non de la femme, mais d'une seule d'entre elles; elle mène au recours à une semi-divinité féminine: la Vierge Marie. Donc, celle-ci doit être exceptionnelle: à la fois modèle parfait de la femme mais modèle inimitable.

Marie est impeccable, dispensée du péché originel, elle est donc sans pareille, sans rivale possible: elle enfante de Dieu, également sans péché.

Par rapport à Marie, toutes les femmes sont inférieures donc coupables de ne pas pouvoir l'égaliser. La culpabilité féminine est totale et permanente (ajoutée au péché originel, dont la femme est prétendument l'instigatrice de surcroît.)¹¹

Pourtant, Marie est une «imposteuse». Surprise à être enceinte sans être encore mariée, elle raconte qu'elle a été engrossée par un esprit. S'appuyant sans doute sur de vieilles croyances païennes selon lesquelles les femmes méritantes peuvent être rendues enceintes par les ancêtres, ou tout autre être surnaturel, pour avoir un enfant. Dans un milieu croyant, deux réactions sont possibles de la part de l'entourage de Marie: soit l'indignation qu'elle ait conçu dans le péché; soit la fierté qu'elle ait conçu (sans péché) de l'Être SUPRÊME. Si les parents accordent crédit à cette fable, elle peut être sanctifiée dans un milieu populaire et crédule.

La virginité étant la vertu suprême de la femme en même temps que la maternité est leur condition sublime, pour atteindre l'une, les femmes doivent renoncer à l'autre. En plaçant ces deux vertus dans un rapport incompatible, la religion fait de la femme une pécheres-

¹¹ Le discours étant entièrement faux, le corriger dans le détail c'est l'accréditer dans son essence.

se permanente, elle la plonge dans une culpabilité poisseuse à laquelle elle ne peut en aucune manière échapper.

Le mythe de Marie et de la naissance virginale permet d'ériger un modèle de mère vierge, totalement inaccessible sauf miracle divin, donc propre à culpabiliser sans espoir toutes les autres mères, affligées d'un second péché originel par le seul fait d'avoir été fécondées par les voies les plus ordinaires.

Affaiblie par toutes les fautes qui l'accablent, la femme ordinaire est à la merci des hommes qui, échappant de toute façon aux turpitudes de l'engendrement, se donnent facilement pour des êtres plus vertueux, plus à portée de la rédemption. Seuls des hommes se coopent entre eux pour être les serviteurs de leur dieu imaginaire.

Dieu est donc conçu et créé exclusivement par des hommes à qui ils prêtent une conception masculine du monde dont ils font une croyance universelle, surtout pour les femmes.

La religion est un instrument du pouvoir de clercs masculins, s'autoproclamant porte-parole des discours qu'ils mettent eux-mêmes dans la bouche d'un personnage inventé. Le pouvoir qu'ils s'attribuent ainsi s'exerce contre les «pêcheurs», c'est-à-dire tous les êtres humains affligés automatiquement par leur naissance du ci-dessus «péché originel» que seuls les prêtres prétendent pouvoir absoudre, mais aussi et surtout au profit des hommes contre les femmes, pécheresses par excellence¹².

¹² L'idée que la femme porte en elle la faute originelle est tellement ancrée qu'elle se retrouve chez Maurice Godelier dans son explication de l'origine de l'inceste (*Le Monde*, 26/7/1987; *La Recherche*, «Parenté et pouvoir», septembre 1989, vol. 20, n° 213: 1141-1155): «les êtres humains ne connaissant pas l'œstrus (période annuelle pendant laquelle les mammifères ne ressentent pas les désirs sexuels), et les enfants devant subir un long apprentissage auprès d'eux, les mères sont de ce fait longuement et tardivement au contact de leurs enfants mâles, donc tentées de commettre l'inceste avec leurs rejetons mâles. Heureusement, les hommes, pourvus d'un sens moral inné sans doute propre à leur sexe, interviennent (qui d'autre pouvait intervenir dans ce rapport entre genres?) et décrètent l'interdit de l'inceste». Peut-être M. Godelier ne croit-il plus à cette théorie bizarre et conventionnellement machiste, mais il ne l'a pas démentie, que je sache.

La pureté en vient à être l'objectif suprême de la macération, puisque porteuse absolue du salut. Mais elle est aussi instrument de dépérissement de la vie dont la transmission souillée est abandonnée aux pécheurs.

Ainsi, l'attitude du clergé catholique apparaît comme une perversion de l'ambition masculine: il ne s'agit plus de se subordonner les femmes pubères pour s'emparer de leur progéniture mais d'achever leur infériorisation en interrompant leur capacité d'engendrer. Ce par quoi les femmes ne disposeraient plus d'aucune supériorité sur les hommes.

Dans un très grand nombre de sociétés et de religions, l'investissement par le mâle des fonctions reproductives se traduit par un véritable retournement de la nature: la perpétuation du groupe, le lien entre les ancêtres et les vivants sont confiés aux mâles exclusivement. Seuls les mâles peuvent accomplir les rites envers les ancêtres. De telle sorte que les familles souhaitent, non des filles pour assurer l'avenir des vivants, mais des garçons pour assurer celui des morts. Aujourd'hui, les lois chinoises sur la natalité révèlent le caractère totalement phallocrate et artificiel de cette vision, puisque ne pouvant avoir légalement qu'un enfant, les familles sont tentées, si c'est une fillette, de la tuer ou de la laisser mourir pour laisser la place à un garçon (au risque de diminuer la population dans des proportions catastrophiques si une telle pratique prenait de l'ampleur).

A Rome, société mercantile, même la femme patricienne est aliénable comme une marchandise. La loi permettait que «l'épouse [passât] dans la famille de son mari par *usucapion* ("mode d'acquisition de la *propriété* ou d'un droit réel par *possession* ininterrompue") et y prenait le rang de fille (daughter)»... ou «par *coemptio*, c'est-à-dire une *vente* symbolique, contre une petite pièce de monnaie en bronze». (Gaius in Imbert, 1957 I: 169-70). D'ailleurs, le terme *sponsa* désigne et la dot et la fiancée. (Varron, *De lingua Latina*, in Imbert, 1957, I: 168).

A Rome, le père exerce un droit de vie et de mort absolu sur sa fille: D. Virginius immole sa fille de sa main en plein forum pour la soustraire à la passion infâme d'un décemvir. (Imbert, 1957 I: 169).

Dans nos sociétés, les conventions de base de la morale sexuelle chrétienne, la monogamie, la fidélité, la prise en charge par le couple des enfants conçus dans l'union conjugale, nous sont si familières qu'elles nous paraissent «naturelles».

A l'examen, on constate cependant que lorsque se pose le problème de la transmission héréditaire des biens et des titres, le mâle étant incapable d'obtenir de descendance sans le secours d'une femme, toutes les mesures civiles et religieuses visent à lui subordonner *exclusivement* l'une ou plusieurs d'entre elles afin d'affirmer la filiation génétique de l'homme avec la progéniture de ces dernières.

LA MISE EN TUTELLE DES FEMMES— LA FEMME MINEURE

Rien ne justifie *a priori* que les femmes, et pas les hommes, restent à l'état de mineure et sous tutelle des hommes, y compris dans certains cas de leurs frères cadets, sinon qu'étant celles qui portent les enfants, il faut pour garder le contrôle de ceux-ci garder aussi le contrôle sur celles-là.

Les rapports entre la classe capitaliste et celles qui lui fournissent sa main-d'œuvre impliquent aussi une mainmise sur la progéniture des femmes des classes subordonnées. La majorité d'âge, en émancipant les enfants dès l'âge de travailler, permet de les soustraire à la tutelle de leurs familles salariées au bénéfice de ceux qui disposent des moyens matériels de les employer.

A l'échelle internationale, les migrations tournantes sont une rénovation perfectionnée de l'esclavage en même temps que du salariat: les enfants élevés par des familles paysannes ou prolétarisées du tiers monde sont employés temporairement dans les milieux les plus riches. La démographie mondiale reflète cet état de fait. Les pays les plus riches atteignent difficilement leur taux de renouvellement, les plus pauvres sont prolifiques. Et ce sont les femmes de ces derniers pays qui portent tout le poids, non rémunéré, de la reproduction des forces de travail pour le monde entier. L'expérience de la disparition des hommes est vécue dans de nombreuses sociétés du tiers monde.

Ces populations urbanisées par centaines de millions, où les hommes dépendent dans la quasi-totalité du salariat, sont gravement fragilisées par les stratégies du grand capitalisme international. Le chômage local oblige les hommes (et parfois les jeunes filles) à s'exiler pour trouver des boulots mal payés et malsains. Certains n'en reviennent pas, victimes d'accidents, de maladies, de la répression ou du racisme. Ceux qui reviennent mais chôment sont lentement écartés des ménages. Les femmes en viennent à assumer seules à la fois les tâches familiales qui leur revenaient coutumièrement et aussi celles qui assurent le gagne-pain. Comme certaines l'expriment, «elles sont à la fois l'homme et la femme». Les hommes, mal préparés par leur éducation à assumer des tâches domestiques, vivent dans la honte et l'humiliation d'avoir perdu leur fonction et leur raison d'être. Cette situation, cependant, ne libère pas les femmes. Au contraire, la concurrence qui les oppose sur le marché du travail ne fait que les séparer des hommes pour les rendre plus vulnérables. Elles en deviennent victimes à leur tour de manière nouvelle et plus aliénante encore. Les employeurs recherchent les catégories de travailleurs les moins chers et parmi ceux-ci les enfants. Dans les milieux prolétariés, seuls, souvent, les enfants sont embauchés mais seulement jusqu'à l'adolescence, après quoi ils sont rejetés à la rue. Pour avoir en permanence au moins un enfant embauché, la maternité des femmes est dévoyée vers l'approvisionnement de ce marché du travail monstrueux. Quand elles s'y sont épuisées, elles n'ont plus d'autre recours que l'abandon de leurs enfants en bas âge qu'elles n'ont même plus les moyens de nourrir jusqu'à ce qu'ils soient bons pour les bagnes d'enfants.

Le chômage touche et humilie déjà les hommes jusque dans les pays riches et pas seulement dans les classes les plus défavorisées. Il ne faut pas croire que la condition des femmes et des enfants puisse échapper à cette logique économique.

Le débat sur l'avortement, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, n'a pas tracé un partage entre hommes et femmes, car nombre d'entre elles demeurent sous l'emprise de grandes sectes religieuses, toutes dominées par l'idéologie de la primauté masculine. De sorte que l'émancipation politique des femmes reste entravée par

les préjugés religieux. La croyance irrationnelle en un destin qui ne trouverait à s'accomplir que dans la mort agit en effet le plus fortement sur ceux et celles dont le sort temporel se déchire «aux épines de la vie». Cet attachement féminin à l'idéologie pernicieuse du mâle dominateur, affublé de défroques de la prophétie, est à la mesure de la misère morale et intellectuelle et du degré d'aliénation dont les femmes souffrent.



Les femmes sont exploitées comme des gisements de travailleurs.

Toutefois, la productivité du travail accrue retire sa valeur au travail de masse, donc à la main-d'œuvre, donc aux femmes génitrices.

Les mères étaient valorisées pour leur fécondité.

Les nouvelles donnes de l'économie mondiale ont sur ce plan des effets contradictoires : le recrutement d'enfants bon marché pousse à une fécondité accrue des femmes des milieux paupérisés, en même temps que la croissance démographique rapide de ces mêmes milieux déclenche des mesures contre la natalité.

Situation qui provoque une contradiction sur l'avortement : la maternité étant d'une part le moyen de domestiquer les femmes, mais aussi une source de surpopulation. Or, ce qui oppose les hommes et les femmes dans le ménage les affaiblit l'un et l'autre.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'action féministe a été très forte, très continue et elle a obtenu des succès législatifs certains. Les femmes ont obtenu en particulier de se délivrer de la tutelle masculine en ce qui concerne la gestion de leurs biens et de leurs gains. Sur le plan politique, des femmes atteignent aujourd'hui, à travers le monde, des positions de premier ministre. Pourtant, le climat général reflète une situation très ambiguë. La réaction masculine au féminisme semble toujours entêtée et efficace. Jamais l'image de l'homme fort, hypermusclé, sauvant le monde plusieurs fois par jour en cassant tout, (voir les affiches promouvant les films) n'a été tant promue en opposition à un type de femme de

plus en plus fragilisée, diaphane et évanescence, à peine incarnée dans la minceur du top-model. Celles-ci sont des femmes-objets parfaites, portemanteaux gracieux, mobiles, muets et inexpressifs, sans aucune plastique susceptible d'évoquer la force ou la maternité, mais d'un érotisme si pur qu'il n'est plus que visuel. Elles sont le refuge prophylactique d'une sensualité extravagante et spirituelle dans un monde contaminé. Mais, sans autre but dans la vie que d'ouvrir une boutique à la mode, elles sont moins aptes à changer le monde ou à le peupler qu'à s'y conformer.

Le rapport amoureux ou conjugal, qui lie et oppose hommes et femmes dans leur vie quotidienne, concentre des tensions et des conflits sociaux plus lointains.

Des frustrations sociales comme celles que l'on connaît sur les lieux de travail avec le patron ou les collègues, qui ne peuvent que rarement se résoudre par un affrontement social ouvert, s'expriment souvent à travers l'affrontement immédiat entre époux et apparaissent comme ressortant à la différence des sexes. La subordination que subissent des hommes et des femmes en raison de leur commune condition sociale et qu'ils ressentent chacun séparément comme une frustration individuelle, peut être la cause profonde et réelle du contentieux qui semble surgir entre eux. Si leur union est ressentie comme une entrave à leur liberté qui les rend vulnérables envers le monde extérieur, chacun des partenaires tend à rendre l'autre responsable de ses déboires sociaux. L'inadéquation des institutions conjugales aux réalités psychologiques et pulsionnelles des êtres humains, les traumatismes affectifs dus aux difficultés de décriper les rapports amoureux suscitent le rejet du sexe opposé (en proportion de l'attraction qu'il suscite) et tendent à faire porter sur l'autre sexe les causes de toutes les difficultés éprouvées à titre personnel, donc à rendre responsables «les hommes» ou «les femmes», en tant que genres, des défauts du système social. D'où une hargne réciproque, chez beaucoup, envers le genre opposé en tant que tel.

Cet antagonisme reflète une situation plus globale qui domine le monde économique contemporain: la concurrence déréglementée qui oppose tous à chacun.

L'opposition hommes/femmes n'est qu'une des nombreuses oppositions qui exploitent toutes les différences pour faire de notre monde une société hostile et dépourvue de solidarité. Dressés en concurrents, les hommes et les femmes sont autant d'agents individuels qui affaiblissent le marché du travail. L'effet observé de cette politique dans les pays sous-développés où elle se manifeste tragiquement est là pour nous mettre en garde.

Des institutions capables de réguler les rapports entre sexes sont nécessaires pour les rendre moins tendus, moins agressifs, plus susceptibles de réduire les frustrations liées aux pratiques sexuelles induites par les institutions conventionnelles et à leur transgression inévitable, afin de rendre ces rapports entre genres plus harmonieux.

L'éducation sexuelle, peu développée dans le monde, est-elle de nature à contribuer à la résolution du problème ?

La *révolution* sexuelle a été souvent confondue avec une simple *libération* sexuelle qui délivrerait hommes et femmes des rigorismes religieux. En fait, rien n'a jamais encore remis en cause les rapports formels et conventionnels d'une morale sexuelle héritée de la classe aristocratique, supportée, encadrée par la discipline glacée de l'Eglise et généralisée à l'ensemble de la société par la classe bourgeoise.

Ce sont les préoccupations politiques et sociales héritées des classes exploiteuses et imbues de pouvoir qui sont à l'origine des rapports entre sexes et genres que nous vivons encore. C'est la concurrence instaurée entre les hommes et les femmes dans leurs activités salariées qui aigrissent les rapports, c'est l'exploitation sans frein des rapports familiaux comme source de travail bon marché qui font s'effondrer les institutions familiales quelles qu'elles soient.

Si l'agressivité entre sexes est aggravée de surcroît par l'obscur crainte des mâles d'être menacés de décimation, crainte qui les pousse à devoir s'affirmer sans relâche comme supérieurs; si elle trouve de lointaines racines dans l'indicible désir de revanche des femmes qui prennent de plus en plus conscience de leur capacité à se passer des hommes, alors faute d'une révolution sexuelle imminente, les conflits actuels que l'on exaspère par toutes sortes de naturalismes

fictifs dans le but de diviser et d'affaiblir, ces conflits pourraient être exploités et portés sur un fond d'animosité sexuelle qui rendra leur résolution encore plus improbable.

Il y a sans doute moyen de s'éduquer afin que les hommes se rendent utiles sans arrogance, que les femmes vivent leur supériorité sans complexe, et qu'ensemble ils s'opposent à tout ce qui les désunit.